FORT-DE-FRANCE. La défense Nationale s'enrichit de compétences civiles

Sabine Andrivon-Milton, lieutenant de la réserve civile

Le 33e RIMA a accueilli dans ses rangs trois nouveaux membres de la réserve citoyenne lors d'une cérémonie réunissant quelques officiers supérieurs du régiment. C'est la première fois que ce corps d'armée ouvre ses portes à des citoyens réservistes, qui sont en fait des personnes volontaires agréées par l'autorité militaire en raison de leurs compétences, de leurs expériences ou de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Avec ou sans passé militaire, tout citoyen peut être volontaire pour servir à titre bénévole, devenant ainsi un ambassadeur ou un relais d'information auprès de la société civile. En somme il s'agit de présenter à l'agrément des autorités militaires un projet dont les contours seront définis par une convention annuelle pour devenir ainsi un de leurs collaborateurs bénévoles.



Le lieutenant-colonel Roué a remis les insignes de la réserve citoyenne aux trois premiers promus de cette composante de la Défense Nationale.

Alain Moulin et André Privat également promus

C'est ainsi que Sabine Andrivon-Milton, docteur et professeur d'histoire auteur d'ouvrages sur la première guerre mondiale et dont la renommée n'est plus à faire en matière d'histoire militaire, a été fait lieutenant de la réserve civile, inaugurant pour la première fois la présence d'une femme à ce poste. À ses côtés, Alain Moulin et André Privat, ont été promus au rang de chef de bataillon, en raison de leur travail en faveur de la question militaire. Pour Alain Moulin, directeur d'un village club en relation avec l'action sociale des armées, ce sera une bonne opportunité pour apporter son expertise au profit de la condition du personnel. Pour sa part André Privat, en sa qualité de retraité de l'éducation nationale et membre du conseil d'administration d'une association de consommateurs, devrait être un point de contact permettant le rayonnement du 33e RIMA auprès de la jeunesse, et plus particulièrement des élèves et des étudiants de notre île.

Le lieutenant Andrivon-Milton, outre son rôle de conférencier, s'est vu confier la mission d'aider au sein du comité du livre des armées, à la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire du régiment. Du beau travail en perspective pour ces trois promus, qui rejoignent ainsi le commandant Franck Darcias de l'armée de l'air, le premier citoyen réserviste nommé en Martinique.

H.B.

▶ Réserve citoyenne : mode d'emploi

Tout citoyen peut servir à titre bénévole la défense nationale dans son domaine de compétence choisie.

Il est attaché ainsi à une autorité militaire avec laquelle il signe un protocole définissant le contour de ses actions. Au moment de son agrément le réserviste reçoit « un grade d'assimilation honorifique », s'il n'est pas déjà titulaire d'un grade à titre définitif, comme ancien militaire par exemple.

Bien qu'elle ne soit pas dotée d'effet militaire, il lui sera quand même remis une carte d'identité militaire portant la mention « réserve citoyenne ».